

JOURNAL DE LA SOCIÉTÉ STATISTIQUE DE PARIS

JSFS

Vie de la société

Journal de la société statistique de Paris, tome 35 (1894), p. 45-60

http://www.numdam.org/item?id=JSFS_1894__35__45_0

© Société de statistique de Paris, 1894, tous droits réservés.

L'accès aux archives de la revue « Journal de la société statistique de Paris » (<http://publications-sfds.math.cnrs.fr/index.php/J-SFdS>) implique l'accord avec les conditions générales d'utilisation (<http://www.numdam.org/conditions>). Toute utilisation commerciale ou impression systématique est constitutive d'une infraction pénale. Toute copie ou impression de ce fichier doit contenir la présente mention de copyright.

NUMDAM

Article numérisé dans le cadre du programme
Numérisation de documents anciens mathématiques
<http://www.numdam.org/>

JOURNAL

DE LA

SOCIÉTÉ DE STATISTIQUE DE PARIS

N^o 2. — FÉVRIER 1894



I.

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 17 JANVIER 1894.

SOMMAIRE. — Installation du nouveau Président : Discours de M. Adolphe Coste, président sortant (compte rendu des travaux de la Société pendant l'année 1893), et de M. Alfred Neymarck, président pour l'année 1894. — Nécrologie : M. Guinot, sénateur. — Élection de deux membres titulaires. — Présentation de cinq membres titulaires et d'un membre perpétuel. — Communications diverses. — Présentation des ouvrages par le Secrétaire général. — Communication de M. Moron sur le mouvement de la population pendant l'année 1892; discussion : MM. Noguès, Limousin, Levasseur, Cheysson, V. Turquan et Moron.

La séance est ouverte à 9 heures sous la présidence de M. Adolphe Coste.
Le procès-verbal de la séance du 20 décembre 1893 est adopté.

M. COSTE se lève et prononce le discours suivant :

Discours de M. Adolphe Coste, président sortant.

Messieurs et chers Confrères,

Me voici parvenu au terme du mandat que vous m'aviez confié en me faisant un très grand honneur qui n'allait pas, pour moi, sans une certaine appréhension. Je suis tout étonné aujourd'hui d'être venu à bout de ma tâche presque sans effort. Je ne puis certes l'attribuer qu'à votre bonne sympathie à tous, à la bienveillance du Conseil, au concours excellent et inestimable de notre secrétaire général, M. Emile Yvernès, et beaucoup aussi au dévouement cordial de notre premier vice-président, devenu aujourd'hui notre président, M. Alfred Neymarck, qui, avec sa généreuse activité, a bien voulu suppléer notre trésorier, M. Robyns, dont les forces pendant quelque mois ont trahi le zèle éprouvé. Enfin et surtout, Messieurs, je rends grâce à notre régime parlementaire, que mon prédécesseur M. Ducrocq a

tant contribué à remettre en vigueur et qui, seul, peut maintenir une certaine unité de direction à travers les changements fréquents de personnes. Avec le secours de notre Conseil d'administration, de nos deux commissions de Publication et des Fonds et archives, le président de notre Société se trouve garanti contre toute erreur et soutenu dans ses justes initiatives. C'est à tous ces concours réunis que je dois certainement d'être arrivé sans encombre, du moins je l'espère, à l'accomplissement de ma mission présidentielle.

L'année qui vient de s'écouler a été bonne pour la Société, et je suis heureux de remettre à mon successeur une situation certainement favorable.

Notre personnel, il est vrai, ne vous paraîtra pas augmenté : il était de 355 membres à la fin de 1892, il est de 352 membres à la fin de 1893.

Cependant, nous n'avons pas eu moins de 14 membres titulaires nouveaux ; malheureusement nous avons eu à déplorer des décès trop nombreux, dont quelques-uns ont été particulièrement cruels : MM. Cieszkowski, Léon Donnat, Goupy, Guinot, Hérisson, Jamais, Abel Lemercier, Ernest Leys ; enfin deux ou trois démissions, et surtout des radiations réglementaires opérées parmi les membres qui depuis quelques années déjà ne figuraient plus que de nom sur la liste de nos sociétaires, nous ont fait perdre le bénéfice apparent de nos admissions nouvelles. Vous devrez garder néanmoins l'impression que le noyau de notre Société, le nombre des membres actifs, qui nous promettent des travaux et qui s'intéressent à ceux que nous publions, s'est augmenté d'une manière appréciable, ainsi du reste que cela avait déjà eu lieu sous la présidence précédente de notre collègue M. Ducrocq.

Nos séances ont été remplies par des travaux importants. Pour en juger moi-même et vous mettre en état de vous en rendre compte, j'ai réparti sous une douzaine de rubriques le sommaire de nos travaux, en y comprenant à la fois les publications du journal, les communications non publiées et même les discussions au sein du Conseil.

Voici ces douze rubriques :

I. *La statistique* (méthode, procédés, enseignement, organisation des services). — Nous avons eu dans cette partie : en conseil, une discussion préliminaire importante sur une motion de M. Fernand Faure, relative à l'enseignement professionnel de la statistique ; et dans nos séances publiques, diverses communications : de M. Levasseur, sur l'enseignement de la statistique par la géographie ; de MM. Cheysson et Bertillon, sur des procédés de calcul ou de représentation graphique. Enfin je vous rappelle les comptes rendus si intéressants de MM. Levasseur, Bertillon et Turquan, sur la 4^e session de l'Institut international, l'exposition de Chicago et l'organisation des principaux services de statistique aux États-Unis.

II. *Démographie*. — M. le docteur Bertillon : la mortalité intra-utérine ; la natalité dans les diverses circonstances du mariage. — M. Turquan : les épidémies de grippe ; le recensement des étrangers. — M. Cheysson : des observations sur la mortalité du premier âge, qui ont abouti à la nomination d'une commission spéciale.

III. *Agriculture*. — M. Lafabrègue : la production du mouton et les tarifs douaniers. — M. Fléchet : les effets de la sécheresse sur la récolte des fourrages en 1893.

IV. *Industrie minérale*. — M. Keller : la statistique de l'industrie minérale en 1891 ; l'exposé des études comparatives de M. Gruner sur la production houillère des différents pays (atlas du comité central des houillères de France).

V. *Autres industries*. — Pas de communications cette année.

VI. *Commerce, colonies, questions douanières*. — M. Cerisier : les grandes compagnies de commerce ; les statistiques coloniales. — M. de Cassano : les anomalies des statistiques douanières.

VII. *Transports et communications*. — M. Beaurin-Gressier : les taxes de la

navigation maritime. — M. Vauthier : le trafic commercial maritime. — M. Bellet : le transport des voyageurs en chemin de fer dans la Grande-Bretagne. — M. Vannacque : l'atlas des services postaux ; la statistique financière des postes et télégraphes en 1891.

VIII. *Banque, crédit, métaux précieux*. — M. Neymarck : les actions et obligations des chemins de fer français ; les actions de la Banque de France ; une nouvelle évaluation des valeurs mobilières en France, communication qui a été suivie d'observations très intéressantes de la part de MM. Georges Martin, de Colonjon, des Essars, etc. — M. des Essars : les exportations d'or des États-Unis.

IX. *Services publics et privés*. — M. Cheysson : les assurances ouvrières ; l'action sociale par l'initiative privée. — M. Keller : les accidents du travail individuels et collectifs. — M. Yvernès : le vagabondage et la mendicité. — M. Thierry-Mieg : les colonies agricoles pour vagabonds et mendiants.

X. *Finances publiques, impôts, consommations*. — M. Ducrocq : les contributions directes de la ville de Paris. — M. de Foville : la statistique de la Dette publique. — M. Bienaymé : la fiscalité de l'éclairage à Paris. — M. Loua : les valeurs successorales et les donations. — M. Salefranque : l'impôt du timbre.

XI. *La richesse acquise* (propriétés et capitaux). — Dans une certaine mesure, la communication de M. Neymarck sur les valeurs mobilières rentrerait dans ce chapitre ; mais, en outre, nous avons reproduit, à cause de son importance, un article capital de M. de Foville sur la richesse en France et à l'étranger.

XII. *Les revenus privés, les salaires*. — Pas de communications spéciales sur cette partie si considérable de la question sociale : la répartition des produits. Mais nous avons publié un extrait fort important d'un rapport très remarquable de M. Levasseur sur les prix, du XII^e au XVIII^e siècle, au sujet du mémoire de M. le vicomte d'Avenel, couronné par l'Académie des sciences morales et politiques.

Tel est, Messieurs, l'inventaire de notre production en 1893, qui s'est traduite pour le Journal de la Société en accroissement sensible du nombre des pages publiées : 488 pages en 1893, au lieu de 440 en 1892, 408 en 1891 et 384 en 1890.

Vous avez certainement remarqué, dans ma trop rapide énumération, des travaux considérables par leur étendue et leur portée, qui ont particulièrement illustré l'année 1893, ceux notamment de M. Turquan (sur les épidémies de grippe), de M. Bertillon (sur la morbi-natalité), de M. Beaurin-Gressier et de M. Vauthier (sur la navigation maritime), de M. Salefranque (sur le timbre) et enfin de M. Neymarck (sur les valeurs mobilières). Ce dernier mémoire est remarquable à un double titre : d'abord, cela va sans dire, par sa valeur intrinsèque, mais ensuite et surtout, oserai-je observer, parce qu'il nous offre un modèle de persévérance dans la statistique. Nous savons tous combien les statistiques, même les plus consciencieuses, sont incomplètes et insuffisantes ; ce n'est que par la continuité du travail, par la persistance à corriger l'œuvre première, que l'on parvient à l'améliorer et à la rendre aussi approximative que possible. M. Neymarck, que vous avez si légitimement élevé à la présidence de la Société, nous a donné sur ce point, je le répète, le meilleur exemple que nous puissions suivre.

Si dans les douze parties que je viens d'énumérer sous des rubriques provisoires, nous possédions autant de Neymarcks jeunes, actifs, laborieux, persévérants, il nous serait facile de nous grouper autour d'eux en formant des sections particulières pour les diverses spécialités ; nous arriverions ainsi au contrôle permanent et à la synthèse de toutes les statistiques dispersées, et nous pourrions finalement procéder à cet inventaire périodique de la richesse et de la puissance nationale dont je vous parlais il y a un an, et dont M. de Foville nous donne de temps en temps l'avant-goût, comme pour nous provoquer à un grand effort collectif.

Quoi qu'il advienne de ce vœu, mes chers confrères, vous avez pu constater,

comme moi, des lacunes assez sensibles dans l'énumération des matières traitées cette année. Il est clair que, en l'absence d'une organisation directrice, la Société se trouve livrée au hasard des communications individuelles. Pour remédier autant que possible à ces lacunes quelquefois regrettables, nous avons institué cette année des chroniques publiées à date fixe et destinées à renseigner nos lecteurs sur les faits principaux et les publications importantes. MM. Beaurin-Gressier, Bellet, Bellom, Desjardins, des Essars, Liégeard, Turquan et Yvernès ont bien voulu nous accorder leur précieux concours ; ils ont droit à tous nos remerciements. Lorsque ces chroniques auront toutes trouvé leur forme définitive, qui doit surtout consister, d'après moi, à grouper avec concision, dans des cadres toujours pareils, les faits qu'il s'agit de comparer entre les différents pays, par trimestre, par semestre ou par année, je crois qu'elles rendront de véritables services aux hommes d'étude ou d'observation.

J'ai hâte, Messieurs, de terminer et de passer la parole à notre nouveau président, mais je ne veux pourtant point finir sans vous dire un mot de l'action exercée au dehors par notre Société. La valeur et l'importance de nos travaux, l'accroissement continu de notre personnel actif, la fidélité avec laquelle nos anciens présidents qui sont à la tête de la science continuent à se grouper autour de la Société, ont porté cette année d'heureux fruits. Je crois pouvoir dire que les vœux de la Société présentés avec insistance aux ministres compétents et appuyés auprès d'eux par des membres qui font autorité, n'ont pas été sans exercer une influence décisive pour la reconstitution du Conseil supérieur de statistique et la reprise des publications officielles interrompues, notamment de l'*Annuaire statistique* dont la disparition avait paru si regrettable. Ces décisions font grand honneur à M. Terrier, ministre du commerce, de l'industrie et des colonies, ainsi qu'à ses collaborateurs, et de tels résultats sont aussi faits pour nous encourager.

Quant à moi, Messieurs, au milieu de tout cela, je me suis trouvé dans la situation d'un général qui n'avait qu'à suivre une armée déjà victorieuse ; mais ce général-là, soyez-en sûrs, se gardera bien de s'en enorgueillir ; il ne lui en restera au cœur qu'une grande et vive gratitude, et il n'a plus maintenant qu'une seule ambition, celle de reprendre sa place, dans le rang, à côté de ceux qui savent si bien combattre pour le triomphe des méthodes et des vérités scientifiques.

J'ai fini, maintenant, mes chers confrères, et j'appelle avec un très grand plaisir à me remplacer au fauteuil mon nouveau Président et mon ami, M. Alfred Neymarck. (*Vifs applaudissements.*)

M. Alfred NEYMARCK prend possession du fauteuil et s'exprime en ces termes :

Discours de M. Alfred Neymarck, président.

Mon cher Président,

La vieille et solide amitié qui nous unit vous a dicté les paroles que vous venez de prononcer : j'en suis tout pénétré et vous en remercie ; mais vous me rendez confus et vos éloges m'imposent des devoirs que le souvenir de votre présidence rendra plus difficiles à remplir. N'avez-vous pas été, en effet, un de nos meilleurs Présidents ? Vous vous défendiez, avec la modestie exquise et cette douce philosophie qui vous caractérisent, contre le portrait si vrai que faisait de vous, l'an dernier, avec tant d'éloquence et de cœur, votre éminent prédécesseur M. Ducrocq. Votre présidence a été des mieux occupées. En groupant des collaborateurs d'élite autour de notre Société dont vous avez dirigé, avec tant d'activité, les séances, sans manquer à aucune des réunions du Conseil et des Commissions, vous avez donné à notre « petit Parlement scientifique » comme vous l'appeliez, à notre recueil, une impulsion, une vie nouvelle. Nos discussions, assurées de la liberté la plus complète, ont été suivies par vous avec une bienveillante et ferme autorité. Vous avez apporté

tant d'aménité, de charme, de courtoisie, dans vos relations avec chacun de nous, que cette année nous a paru trop courte. La sévérité de nos statuts, qui limitent les pouvoirs du Président, est atténuée par une heureuse disposition qui le maintient dans notre Conseil. Vous resterez donc parmi nous, vous continuerez ainsi votre collaboration et votre dévouement à une Société dont tous les membres ont pour vous autant d'affection que d'estime. (*Marques unanimes d'approbation.*)

Messieurs et chers Confrères,

Il me tardait de vous remercier de vos suffrages, et maintenant, je me sens impuissant à vous exprimer, telle que je la ressens, ma profonde gratitude. En m'appelant à ce fauteuil, que des maîtres illustres ont occupé avec un incomparable éclat, vous me comblez d'honneur. Vous ajoutez à la bienveillance, et je puis le dire, à l'amitié que vous n'avez cessé de me prodiguer ; les sentiments de reconnaissance se mêlent, dans mon cœur, à l'émotion bien vive que j'éprouve.

La statistique française a fait de grands progrès : les rappeler, c'est énumérer les travaux de nos Présidents et les vôtres. Depuis la fondation de notre Société, la méthode et l'esprit scientifiques se sont développés ; les études sont devenues de plus en plus nombreuses et étendues. Quand on parcourt la collection des trente-quatre années de notre recueil, on admire la variété des sujets traités par nos confrères, les améliorations successives qu'ils ont apportées dans les recherches et l'exposition des faits : tout ce qui peut, au dehors, intéresser notre pays, et servir de terme de comparaison et de point d'appui à leurs propres connaissances, est relevé par eux avec la plus vigilante attention. Nous ne pourrions jamais assez rendre justice à nos aînés : la route qu'ils ont frayée était hérissée de difficultés ; la statistique, peu comprise de la foule, était en butte à de nombreux préjugés. Elle partageait le sort de l'Économie politique, « sa grande sœur », comme l'appelait Michel Chevalier. Beaucoup d'esprits, même parmi les plus sérieux, ne comprenaient pas tout ce qu'il faut de travail pour pénétrer à travers ses interminables colonnes de chiffres, d'efforts patients pour s'en rendre maître, de précision, de netteté dans les idées, et surtout de probité scrupuleuse, pour en tirer des conclusions pratiques, exemptes de parti-pris, utiles au gouvernement, aux hommes publics, à la société ; ils la considéraient presque comme un amusement bon à faire passer le temps à de grands enfants. On ne s'attardait pas à la discuter, à la combattre. « On ne s'attaque qu'aux forts, a écrit un de nos Présidents, les plus autorisés, M. Cheysson, et la statistique aurait moins d'ennemis si sa puissance était moindre. En dépit des moqueries et des accusations, des coups d'épingle et des coups de massue, elle ressemble à ce Dieu soleil dont parle en vers si pompeux Lefranc de Pompignan, et elle verse sur ses blasphémateurs des torrents de lumière (1). »

Elle leur inflige aussi de sévères leçons. La statistique, en effet, a partout sa place marquée. Quand ses enseignements, comme ceux de l'économie politique, ont été méconnus, les gouvernements se sont aperçus, trop tard, des fautes graves qu'ils avaient commises. Elle a, suivant la belle définition de Quetelet, « la mission d'apprécier la valeur des documents qu'elle rassemble et d'en déduire des conclusions. Elle a ses manœuvres, mais elle a aussi ses architectes qui savent mesurer la grandeur de ses lois, et en apprécier les conséquences. Ses adversaires les plus acharnés ne manquent pas de l'invoquer... quand ils ont besoin d'appuyer leurs théories, leurs raisonnements, sur des données scientifiques et des faits précis ».

Aucun État bien ordonné ne pourrait se passer de statistiques démographiques, judiciaires, commerciales, financières. Toute nation a besoin de connaître les causes de sa prospérité ou de sa décadence, les résultats des institutions qu'elle a créées,

(1) Histoire d'un tableau statistique : Conférence faite le 5 février 1888 au Conservatoire des Arts et Métiers, par M. E. Cheysson. (Extrait de la *Revue scientifique* du 18 février 1888.)

les améliorations à faire, les dangers à éviter. Ces renseignements ne sont pas moins utiles quand il s'agit d'apprécier la production, la consommation, les recettes et les dépenses, le fort et le faible des pays voisins. La statistique comparée répand de vives lumières sur l'administration et les institutions diverses de chaque État en particulier.

Qui donc, de nos jours, pourrait nier la nécessité et l'utilité des statistiques que j'appellerai matérielles et morales, c'est-à-dire celles qui indiquent la richesse, la pauvreté, le bien-être, les qualités ou les défauts, le degré d'instruction, dans notre pays et chez les peuples qui nous entourent ?

Les statistiques judiciaires, et j'en parle ici devant M. Yvernès, dont les travaux font partout autorité, n'ont-elles pas pour but et pour résultat d'attirer l'attention du législateur sur l'état moral d'une société ? Les statistiques médicales établies par le Dr Bertillon et poursuivies par ses fils avec tant de science, ont montré la fréquence de telles ou telles maladies, et ont permis ainsi de les étudier, de les combattre avec plus d'efficacité. N'est-ce pas encore dans les statistiques de l'enseignement, que des maîtres comme M. Levasseur ont recherché et indiqué le degré de culture intellectuelle de chacune des classes de la société ?

La statistique de la fortune immobilière, à laquelle se rattachent les questions toujours brûlantes, toujours actuelles, de la répartition des richesses et de l'assiette des impôts, n'offre pas un intérêt moins puissant. Les deux évaluations de la propriété bâtie et non bâtie, entreprises sous la direction et l'impulsion d'un des hauts fonctionnaires dont notre belle administration des finances est si justement fière, et que nous nous honorons de compter parmi nos plus savants et dévoués collègues, M. Boutin, ont montré l'importance de ces travaux grandioses, éclairés par la science la plus étendue.

Vous parlerai-je des statistiques économiques et financières ? De nombreuses publications, émanant, pour la plupart, de nos anciens Présidents, ont été consacrées à ces recherches ardues. C'est ici même que M. Juglar établissait, dès 1861, dans un curieux mémoire intitulé : « les Banques de France et d'Angleterre aux époques de prospérité et de crise » (1), les lois des crises ; il montrait comment « à la seule inspection du chiffre des escomptes et de l'encaisse, pendant cinq ou six années », on pouvait se rendre compte de la proximité de ces périodes agitées et troublées. M. de Foville a rendu des services inappréciables à la statistique et à l'économie politique en organisant, au ministère des finances, le *Bulletin de statistique et de législation comparée*, et, sans parler des œuvres magistrales qu'il a publiées, sur le *stock et la circulation monétaire*, les *valeurs successorales*, les *budgets et la fortune de la France*, etc., n'oublions pas que c'est sous la protection de notre Société, qu'il plaçait sa *France économique*, véritable trésor de documents précis et sûrs (2).

Ces études sont indispensables si l'on veut éviter de dangereuses erreurs fiscales et politiques, à une époque où les réformes d'impôts sont réclamées, à une époque surtout où la lutte du capital et du travail est plus ardente que jamais. Rechercher la situation, aussi exacte que possible, de la fortune mobilière, connaître sa répartition dans les portefeuilles des rentiers, le montant de l'épargne nationale, la nature et le chiffre de ses placements, c'est faciliter la solution de redoutables problèmes. Le travail, le capital, le salaire, la propriété, les échanges, ont pris dans les préoccupations publiques une place trop considérable, pour qu'il n'y ait pas danger à laisser sur ces matières le champ libre à des erreurs et à des préjugés que notre Société peut combattre et détruire, en leur opposant des faits et des chiffres recueillis avec soin, disposés avec méthode, et dans l'ordre le plus parfait.

La statistique, mes chers Confrères, aura donc toujours devant elle un champ d'étude illimité. Elle peut porter ses investigations dans toutes les branches de

(1) *Journal de la Société de statistique de Paris*, n° 12, décembre 1861, pages 321 à 328.

(2) *Ibid.*, n° 2, février 1887, pages 34 et 35.

l'activité humaine, dans toute la vie sociale ; elle n'a pas de frontières. Elle est plus concluante et profitable encore lorsqu'elle compare les faits observés dans différents États ; elle utilise ainsi les matériaux qu'elle amasse au dedans comme au dehors du pays : ses travaux sont divers et étendus ; son but est noble et désintéressé.

« La statistique travaille pour autrui, disait un de nos bien regrettés Présidents, M. le D^r Bourdin, dont nous prononçons le nom avec respect et reconnaissance. A l'exemple de la brebis, elle donne volontiers sa toison pour être utile à son prochain. Les richesses recueillies avec tant de précision, choisies avec tant d'art, rassemblées à l'aide de si grands sacrifices, constituent, entre les mains du statisticien, un fonds précieux qu'il tient à la disposition de tous ceux qui s'intéressent au bien public. Ce noble désintéressement est, à la fois, l'honneur et la gloire de la statistique (1). »

Aussi importants, cependant, qu'aient été ses services, nous savons aussi, mes chers Confrères, qu'elle est appelée à en rendre de plus nombreux encore. Son enseignement, insuffisant pour les besoins du recrutement des administrations publiques, devrait être plus répandu. Je suis sûr d'être votre fidèle interprète et de répondre ainsi à un des vœux du Conseil supérieur de statistique, en disant que notre Société, fidèle au programme qu'elle adoptait dès sa fondation, donnera son concours à toutes les mesures qui aideront au développement et à la diffusion de cet enseignement ; nous avons tous à cœur de populariser les recherches statistiques par nos publications et nos travaux. C'est dans cette pensée que notre Société a contribué et a applaudi à la création de l'Institut international de statistique, à l'établissement chez nous d'un Conseil supérieur, à la fondation de chaires dans les Facultés de droit de Bordeaux et de Paris, en attendant que les autres Facultés de province en soient également pourvues. S'il m'était permis d'exprimer un vœu, je demanderais que l'étude de la statistique fût rendue obligatoire pour les étudiants, trop disposés à regarder comme superflue et inutile toute connaissance qui ne figure pas au programme de leurs examens.

L'esprit d'initiative de notre Société a triomphé de difficultés qui paraissaient insurmontables, et si aujourd'hui les services de la statistique ne sont plus contestés, si l'extension de son enseignement est réclamée, vous pouvez, mes chers Confrères, être fiers de ce résultat ; il est dû à vos persévérants efforts.

Nous ne devons pas nous arrêter dans la voie que nos prédécesseurs ont tracée. Nous sommes heureux, sans doute, des progrès accomplis, mais nous ne nous faisons aucune illusion sur ceux qu'il reste à réaliser. Nous pouvons étendre nos relations avec la province, mettre en relief des statistiques départementales et communales ; provoquer de nouvelles recherches, en organisant, d'une manière courtoise et sans importunité, tout un système de demandes locales et privées ; soyons certains qu'il nous sera répondu avec l'esprit scientifique et ami de la vérité qui distingue ces savants modestes, dont nous avons admiré les œuvres dans les expositions de plusieurs villes, et particulièrement en 1889, au Champ de Mars, dans le groupe de l'Économie sociale.

Il nous est aussi facile qu'agréable de développer nos rapports avec nos confrères de l'étranger, et, par là, d'étendre encore le champ de nos études. Les statisticiens de tous les pays ont aujourd'hui un centre de ralliement qui s'appelle l'Institut international de statistique. Les travaux de chacun de ses membres peuvent servir à une œuvre commune, profitable à tous. Coordonner les statistiques, uniformiser, s'il est possible, les modes d'exécution, pour en faciliter le contrôle et rendre ainsi plus sûrs l'examen et la comparaison des faits, ne serait-ce pas réaliser une œuvre, difficile sans doute, mais dont notre pays recueillerait tous les fruits ?

Ne serait-ce pas aussi commencer la réalisation d'un vœu que mon savant

(1) Discours d'inauguration prononcé par M. le D^r Bourdin dans la séance du 12 janvier 1881. *Journal de la Société de statistique de Paris*, n° 12, février 1881, page 31.

prédécesseur et ami, M. Coste, exprimait l'an dernier lorsqu'il désirait voir, disait-il, « chaque statistique spéciale concourir à un tableau d'ensemble et, par son rapprochement des autres statistiques, venir les contrôler en même temps qu'être contrôlés par elle ».

Notre Société, reconnaissante des encouragements qu'elle reçoit de plusieurs ministères et de la Ville de Paris, est libre de porter partout ses recherches scientifiques ; maîtresse de son action, laissant chacun de ses membres livré à sa propre initiative, elle est l'auxiliaire naturelle de nos grandes administrations publiques et du Conseil supérieur de statistique, en leur indiquant les travaux spéciaux que le gouvernement peut établir, améliorer, développer. Seule, isolée, en butte à des défiances, désormais détruites, disposant de ressources modestes, elle a montré ce qu'elle pouvait faire, tout ce qu'on pouvait attendre d'elle : ne doit-elle pas aujourd'hui se sentir mieux armée et plus forte, quand les études qui lui sont chères trouvent leur consécration officielle dans ces triples créations de l'Institut international, de chaires dans les Facultés de droit, du Conseil supérieur de statistique ?

Développer, en France, l'enseignement de la statistique, en s'adressant à la jeunesse studieuse de nos écoles, car il est plus facile, par une bonne direction, d'empêcher l'erreur d'entrer dans un esprit, que de la chasser, quand une fois elle y a pris racine ; étendre nos relations avec les sociétés savantes et les statisticiens des départements et de l'étranger ; suivre leurs travaux et faciliter, par les leurs comme par les nôtres, ceux du Conseil supérieur, c'est notre désir à tous et nous avons l'ambition de pouvoir le réaliser.

Nous sommes tous, disait M. Léon Say, lorsque nous fêtions le vingt-cinquième anniversaire de notre Société, de « grands remueurs de chiffres, mais nous avons la prétention de remuer des idées en même temps que des chiffres. Nos bataillons serrés de milliards, de millions et de centaines pénètrent partout et partout ils rencontrent les bataillons de milliers et de centaines réunis par nos amis dans le reste du monde. Il sort des étincelles du choc de nos chiffres, et ces étincelles illuminent les esprits. Nous élargissons le champ des idées humaines, sans y acquérir de la gloire (1) ».

N'est-ce pas là le but noble et désintéressé que vous vous êtes toujours efforcés d'atteindre ? Nos chiffres, nos diagrammes, nos tableaux numériques, nos graphiques, nos cartogrammes, n'ont d'austère que l'apparence. Sous leurs lignes qui se croisent en tous sens et s'enchevêtrent les unes dans les autres, sous leurs teintes multicolores, se manifestent, au contraire, les questions les plus hautes qui touchent à la vie politique et sociale, à l'avenir du pays. La Société de statistique de Paris remue des idées et des chiffres, parce qu'elle veut être utile ; c'est la seule gloire qu'elle ambitionne, et son passé répond de son avenir. Ce qui fait sa force et accroît son autorité, c'est la variété et la sûreté de ses études. Nos aînés ont ouvert la voie dans un champ qui a donné déjà de fertiles et d'abondantes moissons ; nous suivons leur exemple : nous labourons ce champ dans tous les sens et nous voulons le rendre plus fertile encore.

En me rappelant tout ce que vous avez fait, l'autorité de nos Présidents, les souvenirs qu'ils ont laissés parmi nous, je ne puis me défendre d'un grand sentiment de crainte. Je ne suis qu'un remueur de chiffres : j'ai appris parmi vous combien la statistique avait de charmes et d'attraits ; par vous, j'en ai compris les bienfaits et ce n'est pas sans émotion que je me vois appelé à ce poste élevé où vous me conduisez, comme par la main. Ce qui me rassure, c'est votre bienveillance. Vous semblez m'ordonner, par l'unanimité même de vos suffrages, d'avoir en moi-même la confiance et la force nécessaires pour répondre à ce que vous avez le droit de me demander. Je ne puis que vous offrir mon dévouement le plus absolu : tous mes efforts seront consacrés au développement et à la prospérité de notre chère Société.

(1) Voir *Le 25^e Anniversaire de la Société de statistique de Paris*. Discours de M. le Président Léon Say : « La Statistique internationale », pages 12 à 21.

Je sais que je puis compter sur votre constante amitié, sur les avis expérimentés et affectueux de nos anciens Présidents, de cet aréopage scientifique où je retrouve des maîtres et des amis, sur l'appui éclairé de mes collègues du Bureau et du Conseil. Notre ancien Président et cher secrétaire général, M. Yvernès, sera là, près de votre Président annuel, pour faciliter sa tâche, et maintenir vos traditions ; notre secrétaire général honoraire, M. Loua, ne manquera pas de contribuer à vos succès, comme il l'a fait avec tant de science et de zèle, pendant près de vingt ans ; je suis sûr aussi du concours dévoué et de tous les instants d'un des fondateurs de notre Société, notre trésorier, M. Robyns.

Laissez-moi, mes chers Confrères, vous remercier encore du grand honneur que vous me faites.

Suivre attentivement vos travaux, prendre une part assidue aux délibérations du Conseil, écouter vos discussions, sera pour moi le premier et le plus doux des devoirs, ce sera aussi le témoignage que vous me permettrez de vous offrir de ma reconnaissance, et c'est ce que vous appelez vous présider. (*Applaudissements unanimes.*)

MM. Léon Say, Juglar, Daniel Bellet, de Cassano, se sont excusés de ne pouvoir assister à la séance.

M. le PRÉSIDENT annonce le décès de M. Guinot, sénateur, qui appartenait à la Société, comme membre à vie, depuis 1882. Ses nombreuses occupations parlementaires ne permettaient pas à M. Guinot de prendre une part active à nos discussions ; mais il suivait nos travaux avec le plus vif intérêt. L'assemblée ne manquera pas de s'associer aux regrets qu'inspire cette mort inattendue. (*Marques d'adhésion.*)

Sont élus, à l'unanimité, membres titulaires :

M. André SABATIER, avocat, agréé au tribunal de commerce, membre de la Société d'économie politique, 12, rue de la Victoire.

M. GARSONNET, professeur à la Faculté de droit de Paris, 24, rue Gay-Lussac.

Sont présentés, pour être soumis à l'élection dans la prochaine séance :

Comme *membres titulaires* :

Sur la proposition de MM. Alfred Neymarck, Ad. Coste et Em. Yvernès :

M. Charles DUVAL, directeur du mont-de-piété, membre de la Société d'économie politique ;

Sur la proposition de MM. A. Vannacque et Ad. Coste :

M. DE BAUDEL (Stanislas-Alexandre), chef de bureau à la Direction générale des postes et télégraphes, 187, rue de Paris, à Clamart (Seine) ;

M. SIMON (Alfred-Charles-Alphonse), sous-chef de bureau à la Direction générale des postes et télégraphes, 44, boulevard de Latour-Maubourg ;

M. ROSIER (Eugène-Augustin), commis principal à la Direction générale des postes et télégraphes, 99, boulevard de Vaugirard ;

M. CHARBONNEL (Eugène-Henri), attaché à la Direction de l'Office du travail, secrétaire de la 4^e section de la Société de géographie commerciale, 6, rue Stanislas ;

Comme *membre à vie* :

Sur la proposition de MM. Th. Ducrocq, A. Neymarck et Em. Yvernès :

M. GEBLESCO (R. Constantin), de Craïova (Roumanie), licencié en droit de la Faculté de Paris, 5, rue Jean-Jacques-Rousseau.

M. le PRÉSIDENT rappelle qu'à la dernière séance, son prédécesseur avait fait connaître le désir exprimé par M. le Ministre de l'instruction publique de recevoir

avant le 1^{er} février la liste des délégués de la Société au Congrès des sociétés savantes, qui doit avoir lieu à la Sorbonne le 27 mars prochain. Il prie ceux des membres présents qui désirent participer à ce Congrès de vouloir bien s'inscrire immédiatement. Sont désignés : MM. Alfred Neymarck, Adolphe Coste, A. Vannacque, Em. Yvernès, Limousin, Lamane, Pierre des Essars, Eug. Rochetin et Léon Salefranque ; des cartes d'admission leur seront adressées.

M. le PRÉSIDENT donne lecture d'une lettre par laquelle M. de Foville, président de la Société d'études économiques, demande que la Société de statistique veuille bien mettre à son ordre du jour la question de la *répartition des richesses*.

M. COSTE ajoute quelques observations à la lecture de cette lettre. Il explique que le programme d'études adopté, cette année, par la Société d'études économiques comporte l'examen de la question suivante : « Les salaires des travailleurs ont-ils progressé en France depuis le commencement du siècle dans la même proportion que la richesse générale ? » Il y a là un fait de répartition qu'il serait très important de connaître, qui est très difficile à élucider et sur lequel la Société d'études économiques a espéré que la Société de statistique pourrait jeter quelque lumière. M. Coste demande que la question soit renvoyée au Conseil qui, après examen, jugera peut-être utile d'en confier l'étude à une commission spéciale.

La proposition, adoptée à l'unanimité, sera soumise au conseil dans sa prochaine séance.

M. le SECRÉTAIRE GÉNÉRAL fait l'énumération des ouvrages et documents offerts à la Société. Il signale notamment :

L'hôpital général du Massachusetts et les infirmières aux États-Unis, par M. Levasseur, de l'Institut ;

Un rapport présenté par M. Ducrocq au comité des travaux historiques et scientifiques sur un ouvrage de M. O. Teissier, intitulé : *Histoire de la chambre de commerce de Marseille* ;

Une livraison du *Dictionnaire des finances*, contenant un article de MM. A. Vannacque et Hercout sur les *Sociétés de secours mutuels* et des renseignements statistiques sur le personnel et les finances de ces sociétés.

La caisse générale des assurances agricoles (1858 à 1889), par M. A. Thomercau.

Le 3^e volume des *Archives générales de statistique*, publiées sous la direction de notre confrère, M. Mayr, qui y a donné un article sur la statistique du travail en Allemagne et un aperçu des statistiques internationales.

La parole est donnée à M. Moron, directeur de l'Office du travail, pour une communication sur le mouvement de la population en France pendant l'année 1892.

M. MORON remercie la Société de statistique du grand honneur qu'elle lui a fait en l'admettant au nombre de ses membres.

M. Moron ajoute qu'il est heureux de pouvoir donner connaissance à la Société des principaux résultats du dénombrement de la population en 1892.

On a relevé sur les actes de l'état civil de toutes les communes :

290,319 mariages.
5,772 divorces.

855,847 naissances.
875,888 décès.

d'où résulte un excédent de 20,041 décès sur le nombre des naissances.

Si l'on compare ces résultats à ceux du dénombrement de 1891, on constate une augmentation de 4,861 mariages et de 20 divorces, et une diminution de 10,530 naissances et de 994 décès. En 1891, on avait constaté un excédent de 10,505 décès sur le nombre des naissances. Cet excédent est, comme on l'a vu, de 20,041, cette année.

Le nombre des décès se maintient depuis quelques années au taux élevé de 876,000 en chiffres ronds. Le nombre des naissances a décru graduellement depuis une vingtaine d'années : en 1872, l'excédent des naissances sur les décès était de 173,000 ; il n'était plus que de 108,000 en 1881, et à partir de ce moment, amoindri de plus de 10,000 unités chaque année, il a fini par disparaître, et par se changer, en 1890, en un déficit qui est allé en croissant.

En présence de résultats aussi défavorables et aussi inquiétants, M. Moron se demande si la population française ne traverse pas en ce moment une crise passagère, et s'il n'est pas possible de prévoir dans un avenir prochain une amélioration de la situation actuelle.

Tout d'abord il fait remarquer qu'en 1854 et 1855, par suite de la guerre et de l'épidémie de choléra, on constata déjà un excédent des décès sur les naissances, et il pense que ce fait a exercé une influence marquée sur la natalité dans ces dernières années.

Il insiste surtout sur ce fait que, pendant les années 1870 et 1871, il a été enregistré 600,000 décès de plus qu'en temps normal, 120,000 naissances de moins, compensées en partie par une plus-value de 20,000 l'année suivante, et 120,000 mariages de moins, compensés en partie par une plus-value de 50,000 dans les deux années suivantes.

Mais outre les pertes ci-dessus, il n'est pas téméraire d'évaluer au bas mot, en adoptant les proportions ordinaires de trois décès et de trois naissances pour un mariage, d'évaluer à 200,000 le manque de mariages résultant des 600,000 décès, et à 600,000 le manque des naissances correspondant à ces 200,000 mariages perdus.

Tel est le bilan démographique de la guerre de 1870-1871, et il est évident que ces pertes ont pesé pendant de longues années et pèseront encore sur l'état de la population française.

D'autre part, les nouvelles générations, nées depuis 1871, arrivent progressivement à l'âge du mariage, et le nombre des unions a en effet suivi une marche ascendante en 1891 et 1892.

Le nombre des mariages en 1892 est, en effet, le plus considérable que l'on ait constaté depuis 17 années, et en deux ans on a gagné 20,987 mariages sur le chiffre de l'année 1890.

Il est donc permis de penser que, si l'on admet la proportion de 3,09 naissances pour un mariage, moyenne des dix dernières années, les 21,000 mariages en plus donneront d'ici à quelque temps un regain d'une soixantaine de mille naissances.

On peut donc admettre que la situation tend à s'améliorer.

M. Moron termine par quelques renseignements de détail concernant les mariages, les divorces, les naissances légitimes et naturelles, les décès, et par quelques remarques sur leur distribution sur le territoire de la France.

Le rapport de M. Moron paraîtra, du reste, prochainement au *Journal officiel* et sera reproduit ainsi que les tableaux annexes par le *Journal de la Société de Statistique*.

M. Noguès rend hommage au remarquable rapport de M. Moron et remercie le directeur de l'Office du travail d'avoir présenté à la Société des statistiques aussi intéressantes ; mais il ne peut s'associer aux conclusions optimistes qu'il en a déduites. La situation est mauvaise ; c'est indéniable et rien ne permet d'espérer qu'elle s'améliorera. On explique en partie l'excédent des décès sur les naissances en disant que ce fait est la répercussion du choléra de 1854 et de la guerre de Crimée ; or, en 1855, la situation statistique était excellente ; la nuptialité et la natalité étaient supérieures à ce qu'elles sont aujourd'hui. Il faut voir le mal en face ; la diminution des mariages et des naissances est le « grand péril national » étant donné l'état politique et même économique des différentes nations européennes. Voilà plus de douze ans que le chiffre des naissances est d'une faiblesse déplorable ; chaque fois on s'ingénie à trouver une explication purement démographique

plus ou moins fantaisiste. C'est un tort ; car on masque ainsi les véritables causes économiques et morales, qu'il faut, au contraire, mettre en lumière et contre lesquelles on doit lutter avec une grande énergie.

M. MORON répond qu'il n'a pas affirmé d'une manière absolue que les années 1854 et 1855 avaient influé sur la diminution des naissances observée en 1892 ; il a présenté une simple présomption, qui paraît d'autant plus fondée que ce sont les seules années qui, avant 1870 et 1871, aient donné un excédent de décès.

M. LIMOUSIN dit qu'il s'est permis d'interrompre M. Noguès pour faire observer que les inductions et les déductions résultant des faits statistiques ne sont pas du domaine de la statistique proprement dite. Celle-ci, ainsi que son nom l'indique, constate ce qui est ; ce sont les autres sciences, auxquelles elle fournit les éléments de leurs travaux, qui doivent, en s'appuyant sur les constatations, faire des hypothèses plus ou moins vraisemblables en prévision des événements futurs. Pour qu'un statisticien puisse formuler de semblables hypothèses, il faut qu'il soit en même temps ou économiste, ou physiologiste, ou météorologiste, etc., etc., c'est-à-dire autre chose que statisticien. Un autre ordre d'idées étranger à la statistique est celui relatif au jugement porté sur la diminution de la population. Il est d'opinion générale que l'augmentation est un bien et la diminution un mal. L'orateur, sur cette question comme sur plusieurs autres, sait qu'il est en désaccord avec le sentiment général ; ce qui lui donne confiance sur ce point particulier, c'est qu'il partage les idées d'un maître, le regretté Joseph Garnier, lequel était ouvertement malthusien.

Le point de vue auquel on se place d'ordinaire pour souhaiter l'augmentation de la population, est le point de vue patriotique militaire. On regarde augmenter, autour de la France, les soldats des autres pays et l'on se demande : « Qu'advient-il de nous, lors du prochain conflit armé ? » On désire voir naître beaucoup de garçons afin d'en avoir davantage à faire tuer, beaucoup de filles, afin qu'un plus grand nombre deviennent veuves prématurément.

Cette perspective n'est pas faite pour encourager les familles à multiplier leurs enfants, si la conception est logique au point de vue patriotique et militaire. Et même est-elle rationnelle au point de vue militaire ? De nombreux officiers, en réaction contre le courant général, pensent qu'une armée peu nombreuse, composée d'hommes d'élite, bien entraînés, bien outillés, battrait facilement les cohues du service universel.

Au point de vue de l'économie domestique, la multiplication excessive des enfants est dommageable. Les ressources qui peuvent permettre de faire trois hommes ou femmes vigoureux et instruits, ne permettent d'amener à maturité que cinq ou six êtres débiles et ignorants. Les parents eux-mêmes, en restreignant leur alimentation, en vivant dans des conditions anti-hygiéniques, en se surmenant par un travail excessif, provoquent en eux la misère physiologique qui abrège leur vie et se répercute par voie d'hérédité sur leurs enfants.

Au point de vue de l'économie politique également, il n'est pas bon que la population d'un pays dépasse certaine proportion. Il est nécessaire que le nombre des bras soit en raison du nombre des outils qu'ils ont à mettre en œuvre, et de l'étendue du sol à cultiver. Lorsque les bras sont plus nombreux que les outils, quand l'agriculture et l'industrie ne peuvent occuper tous ceux qui demandent à travailler, on voit se former ce que Karl Max a appelé l'« armée roulante du travail », c'est-à-dire un ensemble d'inemployés, qui en disputant le salaire des occupés, le maintiennent au taux le plus bas, et qui, en outre, vivent sur le produit du travail des autres, grâce à la charité. Comme ces malheureux se reproduisent aussi bien que les autres, ils affaiblissent la moyenne sanitaire de l'ensemble.

D'autre part, l'élevage, même dans de mauvaises conditions, d'un excès d'enfants, absorbe une partie de la production qui pourrait être capitalisée, transformée en outils et permettre, plus tard, un utile accroissement de la population.

M. Limousin pense qu'en ce qui concerne la France, il serait, au point de vue éco-

nomique, heureux pour elle que sa population diminuât de quelques millions d'individus. Elle ne produirait, pour cela, ni un hectolitre de blé de moins, ni un mètre d'étoffe, ni une tonne de fer, etc., etc. Et cette production, se répartissant sur un plus petit nombre de consommateurs, rendrait meilleure la situation de chacun d'eux.

M. Limousin est d'autre part d'avis qu'il y a une certaine hardiesse à se prononcer sur la question de l'augmentation ou de la diminution de la population. En se plaçant à un point de vue scientifique général, il semble qu'il y ait une loi supérieure qui s'oppose aux trop grands accroissements. Les sociologues constatent avec surprise que les contrées où l'aisance est le plus répandue, sont celles où la population s'accroît le moins vite, quand elle n'y est pas stationnaire. Partout, les familles riches ou aisées sont, — sauf exceptions, — celles qui ont le moins d'enfants, et les familles pauvres celles qui en ont le plus. Dans les espèces animales, les zoologistes savent que les bêtes les mieux soignées, les mieux nourries sont celles qui reproduisent le moins. Les botanistes ont constaté que les plantes placées dans des conditions favorables pour l'individu sont celles qui donnent le moins de graines, tandis que les autres semblent porter toute leur vitalité sur cette production ; comme si la nature se préoccupait avant tout d'assurer la permanence de l'espèce.

L'orateur conclut en disant que les considérations qu'il vient d'exposer démontrent, à son avis, que l'on peut juger d'une manière optimiste ou pessimiste les renseignements que fournit la statistique suivant le point de vue auquel on se place, et que pour cette raison, les statisticiens, en tant que statisticiens, font bien de rester sur le terrain de leur science qui les unit, et de ne point entrer sur des domaines étrangers à celui des chiffres où ils courent grand risque d'être divisés.

M. LEVASSEUR, répondant à M. Limousin, pense que la loi de la répercussion en matière démographique est suffisamment établie pour ne pas rencontrer de contradiction quand elle est exprimée d'une manière générale ; c'est ainsi que la loi de compensation est un fait qu'il a essayé de mettre en lumière dans son ouvrage sur la *Population française*.

Pendant les deux années néfastes de 1870 et de 1871, les petits enfants des deux sexes, les jeunes hommes de vingt à trente ans et les vieillards ont été fortement éprouvés. On ne doit donc pas être étonné s'il se produit à plusieurs reprises par suite de l'avènement au mariage de cette génération de vingt à trente ans d'abord, ensuite de la génération des petits enfants, les filles plus tôt, les garçons plus tard, une diminution sensible dans le chiffre des naissances. Ce ne sont pas là des hypothèses oiseuses, ce sont des constatations d'un intérêt scientifique qui rentrent certainement dans le domaine de la statistique. Il y a longtemps que M. Berg a calculé, pour la Suède, des répercussions de ce genre et que MM. Bodio et Perozzo les ont rendues visibles par le stéréogramme de la population suédoise.

M. Levasseur est moins frappé de la relation qui peut exister entre les excédents de décès de 1854 et 1855 et l'excédent de décès de 1892.

M. CHEYSSON veut revendiquer à son tour le droit pour la statistique d'étendre le cercle de ses opérations au delà du présent et du passé, et pour prouver son dire, il emprunte un argument aux procédés graphiques.

Lorsqu'on a tracé la courbe d'un phénomène et qu'elle présente une grande régularité d'allures, il est légitime de la supposer exacte dans le passé pour suppléer aux lacunes des observations et de la prolonger hypothétiquement au delà de ses éléments connus, de manière à sonder les profondeurs de l'avenir.

Ce prolongement s'appelle l'*extrapolation* et a reçu en statistique des applications d'un grand intérêt. C'est lui qui a permis à M. Juglar de prédire le commencement et la cessation des crises, en partant des courbes qui expriment les mouvements des encaisses et du portefeuille de la Banque de France.

C'est à l'aide de ce même procédé que l'on est arrivé à dresser sur les populations

comparatives des divers États d'ici à cinquante ans une épure qui donne à notre patriotisme de sévères avertissements.

Entre des mains prudentes, pour des phénomènes empreints d'une grande régularité et soustraits à l'action de causes perturbatrices l'extrapolation statistique peut donner et donne de précieux résultats ; mais on doit concéder à M. Limousin qu'elle a un côté conjectural, qui est inquiétant, et que l'abus est voisin de l'usage. Quand on prophétise, on court risque de se tromper. Or, la statistique, en sa qualité de grave et discrète personne, doit se montrer sobre d'aventures et de témérité.

Si la statistique graphique à deux dimensions peut être invoquée pour démontrer et mesurer la légitimité de l'extrapolation, la statistique solide à trois dimensions ou le *stéréogramme* peut l'être aussi pour justifier les affirmations de M. Moron sur la répercussion rythmée des faits démographiques.

Tout le monde connaît le stéréogramme italien qui représente le mouvement de la population en Suède depuis 1750. Il ressemble au relief d'une chaîne de montagnes alpestres avec ses falaises abruptes et ses vallées profondes, ses *thalwegs* et ses arêtes, tandis qu'il n'exprime que des rapports abstraits de chiffres ; mais, ainsi matérialisés, ces rapports font éclater les phénomènes sociaux qu'ils masquaient sous leur forme numérique.

Notre pays pourrait, lui aussi, fournir, à ce point de vue, un stéréogramme tristement instructif. La guerre de 1870, en fauchant la génération d'alors, nous a enlevé, pour l'avenir, des pères et des mères, dont l'absence déprime nos statistiques actuelles et pèsera perpétuellement sur nos statistiques futures. Un fait, une fois accompli, subsiste à jamais avec ses conséquences, alors même qu'elles seraient voilées et corrigées par un fait postérieur. A un moment quelconque, les phénomènes observés sont la résultante de tous ces mouvements, de toutes ces ondes, qui, semblables à celles d'un bassin où l'on a produit plusieurs centres d'ébranlement, s'entrecroisent, se renforcent ou s'atténuent, se combinent de mille façons et transmettent par les incidences les plus fines et souvent les moins aperçues l'influence et le poids du passé aux hommes et aux choses du présent. Un fait n'intéresse pas seulement aujourd'hui, mais demain, mais toujours. Toutes les générations sont solidaires : à travers les siècles, elles sont reliées par une chaîne mystérieuse, qui rend chacune d'elles l'obligée ou la victime de celles qui l'ont précédée. (*Applaudissements.*)

La statistique ne se borne pas à nous donner des leçons de haute philosophie ; elle nous fournit aussi des enseignements d'une portée pratique et d'une utilisation immédiate. C'est notamment le cas pour les études sur la mortalité des nourrissons. Ainsi qu'il a eu l'occasion de le dire dans la dernière séance, M. Cheysson insiste sur la nécessité de ces études, qui ne satisfont pas uniquement une curiosité statistique, mais prennent les proportions d'une question d'humanité. Connaître exactement la vérité sur la mortalité des nourrissons, c'est préparer, — par ces révélations et l'émotion qu'elles soulèvent, — la recherche et l'application du remède à ceux de ces écarts que peuvent endiguer l'hygiène et la protection de l'enfance.

Comme conclusion à ces observations, M. Cheysson propose de renvoyer à la commission, nommée dans la dernière séance pour étudier la mortalité des nourrissons, la communication que M. le Dr Ledé devait faire sur ce sujet et qui était inscrite à l'ordre du jour de la présente séance. (*Assentiment.*)

M. LIMOUSIN ne conteste pas que l'on puisse bâtir sur le développement des courbes de la statistique des prévisions en vue de l'avenir. Mais, quand ces prévisions ne sont basées que sur la continuité d'un phénomène ou d'un ensemble de phénomènes dont on ne connaît ni les causes ni les lois, elles sont bien fragiles, fragiles comme tous les empirismes. Alors même que l'on connaît les causes et les lois, il n'est pas permis de prophétiser ; car on ne peut jamais tout connaître, et un coefficient ignoré et accidentel peut détruire tous les calculs de probabilité. Pour bien faire comprendre sa pensée, l'orateur entrera sur un terrain où la statistique n'est pas une étrangère, mais dont on s'occupe peu dans la Société de statistique : l'astrologie. Il existe encore des astrologues, et M. Limousin en connaît avec qui il discute sou-

vent. Il leur a dit à diverses reprises : « Sans doute, étant donné que l'univers forme un ensemble dont toutes les parties exercent les unes sur les autres une influence réciproque, la conjonction des astres au moment de la naissance d'un enfant, ou plus vraisemblablement au moment de la conception, peut exercer une influence sur la conformation physique et psychique de celui-ci : mais il est interdit à l'homme de connaître cette influence parce que les causes coefficients sont innombrables et que l'on ne peut pas toutes les découvrir. »

Dans un domaine plus restreint, est-il permis de tirer, des courbes enregistrant les résultats du jeu de la roulette à Monaco, des prévisions pour les résultats futurs ? Là aussi, si l'on connaissait toutes les causes coefficients, on pourrait prévoir. Si l'on connaissait la quantité d'énergie déployée par le croupier pour lancer sa bille, celle pour lancer le plateau, la coïncidence des deux impulsions, l'influence de l'air ambiant, celle des respirations des joueurs, etc., etc., on pourrait prédire le numéro qui sortira. Mais ces causes sont tellement nombreuses bien qu'en quantité définissable, que l'on ne peut toutes les connaître, ni calculer leur action respective.

M. Limousin ne conteste pas la grande utilité dont peut être la statistique de la mortalité infantile pour signaler les excès de cette mortalité et amener la découverte des moyens d'y remédier. Mais à ce point de vue encore se présente la question de la loi supérieure. L'orateur croit se souvenir d'une très ancienne communication du D^r Bertillon, dans laquelle celui-ci établit qu'il y avait plus de chance de naissance d'un nouvel enfant dans une famille où il en est mort un que dans une autre. Les parents qui s'estiment satisfaits du compte de leurs enfants s'en tiennent là ; ceux qui ne sont pas ou qui ne sont plus satisfaits, en désirent d'autres. M. Bertillon, dans la même communication, expliqua comment des parents qui ont un fils ou une fille, et qui veulent une fille ou un fils en sus, cherchent à réaliser leur désir. Ceux qui réussissent s'en tiennent là le plus souvent ; les autres désirent encore et recommencent. Ainsi s'expliqueraient les familles de un, deux, trois, quatre enfants, etc.

Victor Hugo, qui n'était pas statisticien, mais qui portait la poésie au plus haut point philosophique, a exprimé la première de ces idées dans sa pièce *le Revenant*, où l'enfant venu après un premier mort, et que sa mère repousse parce qu'elle veut garder tout son amour pour le défunt, lui dit tout bas, si bas qu'elle seule l'entend, et avec la voix de l'autre : « C'est moi, ne le dis pas. »

Voilà l'un des modes d'action de la loi supérieure qui fait que les naissances compensent parfois une mortalité excessive, et qu'à une diminution de la mortalité infantile peut correspondre une diminution de la natalité.

M. V. TURQUAN demande à répondre à M. Noguès. La statistique n'a pas la prétention de connaître ni de prédire l'avenir ; mais il est permis de prévoir que tel événement sera suivi de tel autre événement nécessaire, fatal ; la loi des grands nombres et les calculs portant sur des millions de mariages et de naissances permettent de dire, d'une façon certaine, qu'il y a, à l'époque actuelle en France, 3 naissances contre un mariage. Or, l'état civil a enregistré plus de 20,000 mariages de plus, en 1891 et 1892, que dans le courant des années précédentes ; l'on est en droit d'espérer que ces 20,000 mariages seront suivis de 60,000 naissances. La natalité générale bénéficiera certainement de cet appoint qui s'échelonnera sur quelques années.

M. le PRÉSIDENT remercie M. Moron de sa communication et les divers membres, qui ont pris part à la discussion, de leurs observations.

Seront inscrites à l'ordre du jour de la séance du 21 février 1894 les communications suivantes :

Essai de statistique électorale (Histoire et géographie des opinions politiques

de 1877 à 1893, d'après les résultats des élections législatives), par M. Victor Turquan.

Le Régime des mandats-poste français comparé au régime des mêmes mandats à l'étranger ; par M. A. Vannacque.

La Productivité de l'administration de l'Enregistrement, par M. Léon Salefranque.

La séance est levée à onze heures.

Le Secrétaire général,
Em. YVERNÈS.

Le Président,
Alfred NEYMARCK.

Par décret du Président de la République en date du 10 janvier 1894, rendu sur la proposition du Ministre des finances, M. NEYMARCK (Alfred), publiciste, président de la Société de statistique de Paris, lauréat de l'Académie des sciences morales et politiques, a été promu au grade d'officier dans l'ordre national de la Légion d'honneur.
